

La police nationale recrute de futurs officiers de police

400 postes sur toute la France en 2023 !

Vous avez moins de 45 ans et un bac+3 (licence ou équivalent),
vous recherchez un emploi à responsabilité tout en encadrant et en dirigeant une équipe,
vous êtes organisé,
vous êtes dynamique,
vous avez l'esprit d'analyse et de synthèse,
vous savez travailler en équipe,
rejoignez-nous, devenez officier de police !

Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 17 octobre 2022.**

Au cours de votre carrière, vous accéderez à des emplois à responsabilité en adéquation avec votre grade (capitaine, commandant, etc.).

Placé sous l'autorité d'un commissaire de police, vous le seconderez ou le suppléerez dans l'exercice de ses fonctions. Vous assurerez le commandement opérationnel des services en coordonnant l'action des gardiens de la paix.

En commissariat, vous pourrez exercer des fonctions de direction de certains services, être chargé d'investigation et de recherche, être chargé d'assurer, dans un service fonctionnant 24 h/24, le suivi judiciaire urgent des interventions de police secours.

Vous pourrez aussi assurer des fonctions d'expertise supérieure en matière de police et de sécurité intérieure. Vous pourrez être responsable de la sécurité d'un secteur de sécurité publique, en charge de missions de renseignement ou d'enquête, responsable de services de maintien de l'ordre. Officier de police judiciaire, vous conduirez les enquêtes qui vous seront confiées ou dirigerez l'activité d'un groupe opérationnel ou d'une unité spécialisée.

Rémunération (net/mois en Île-de-France)

début de carrière 2 501 euros, fin de carrière 5 265 euros.

Inscriptions : <https://www.devenirpolicier.fr/nous-rejoindre/concours-externe/officier-de-police#xtor=AD-40>

Une question, un renseignement ? Contactez-nous :

- par téléphone au n° vert 0800 22 0800 (du lundi au vendredi de 9 h à 12h30 et de

13h30 à 17 h) ;

- par mail en remplissant un formulaire de contact sur le site [devenirpolicier.fr](https://www.devenirpolicier.fr) ;
- en échangeant avec les e-ambassadeurs policiers de la plateforme Objectif Police ;
- sur les salons et forums, ou dans leurs locaux, nos délégués recrutement sont à votre écoute. Retrouvez leurs coordonnées en sélectionnant votre zone sur cette page (rubrique « structures de recrutement »)

+ d'informations sur notre site carrière : <https://www.devenirpolicier.fr/>